

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 octobre 2011

Gaz Métro

1717, rue du Havre
Montréal (Qué.)
H2K 2X3

Att. Madame Mireille Bérubé
M^e Vincent Regnault

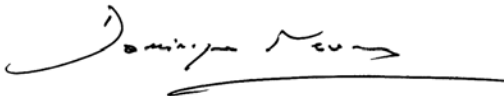
Re: Dossier RDÉ R-3693-2009 – Phase 2.
Mécanisme incitatif de Gaz Métro – Phase 2.

Demande de frais pour la participation au groupe de travail (GDT) du 16 novembre 2010 au 29 août 2011 dans le cadre du processus d'entente négociée, par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).

Chère Madame Bérubé,
Cher Confrère,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de frais par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.) pour leur participation, au groupe de travail (GDT) du 16 novembre 2010 au 29 août 2011 dans le cadre du processus d'entente négociée faisant partie de la phase 2 du présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions de recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)